

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le dix juillet deux mille treize, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 27/06/2013

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 38

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Christine RIFFAUD, Hervé VALADAS, Bernard DUMONT, Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Jean-Pierre MORLON, Pierre LANGLADE, Paul DUCHEZ, Sylvie ALAMARGOT (en remplacement d'Alain FAUCHER), Marie-Hélène BAGNAUD (en remplacement de Gérard BEAUBIER), Gérard BARRAUD, Jean-Claude BASSET, Daniel CADET, Catherine CELESTIN, Arlette DEMAR, Michelle DEMONET (en remplacement Dominique DUNAUD), Camille DUDOGNON, Valérie GIROIR, Rémi JANDAUD, Isabelle LEON (en remplacement d'Edith LERENARD), Michelle MONDIT, Henri PALA, Emmanuel POISSON, Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF (en remplacement d'Alexandre MAZIN), Monique REIX-BUSSY, Claude REYRNAUD (en remplacement d'Yves CHABRIER), Sabine VINCENT, Odette WENCLICK (en remplacement de Nadine MAGY),

**EXCUSES :** Jean-Pierre ESTRADE, Jean-Louis BREGAINT, Sylvette CHADELAUD, Patrick DESCHARLES, Béatrice DUFOUR, Catherine GAUTHIER, Dominique GILLES, Hubert LEHMANN, Philippe STEYAERT.

Isabelle LEON a été élue secrétaire de séance.

## **2013-093 : ADHESION ATEC 87**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat

**Vu** l'Arrêté Préfectoral du 28 décembre 2012 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes de Noblat a décidé, par délibération 2012 – 070, d'adhérer aux domaines des bâtiments et espaces publics ainsi que de l'informatique proposés par l'Agence Technique Départementale (ATEC 87). Ces deux missions avaient été retenues car l'Intercommunalité de Noblat utilisait déjà les services de l'ADAC pour les bâtiments et espaces publics et du CID 87 pour l'informatique. La mission voirie, dans l'attente de l'évolution des statuts communautaires dans ce domaine, n'avait pas été retenue.

Monsieur le Président expose, qu'aujourd'hui, la Communauté de Communes de Noblat gère environ 200 km de voirie. Monsieur le Président propose que l'Intercommunalité de Noblat adhère également aux services de l'ATEC 87 dans le domaine de la voirie, en plus des missions bâtiment et espaces publics ainsi qu'informatique pour l'ensemble des missions.

Conformément à la délibération 2012-086, Monsieur le Président propose que Monsieur Jean-Pierre MORLON soit toujours le représentant de la Communauté de Communes de Noblat au sein de l'agence technique départementale en lieu et place de Monsieur le Président de la Communauté de communes.

## **Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 29 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

**Adhère** à l'Agence pour les volets bâtiments et espaces publics, informatique et voirie,

**Approuve** le versement des cotisations, pour chacun des domaines, sur la base du montant annuel qui est fixé par le Conseil d'administration de l'agence,

**Désigne** Monsieur Jean-Pierre MORLON pour siéger à l'assemblée générale de l'Agence Technique Départementale.

### **ANNULE ET REMPLACE LES DELIBERATIONS 2012-070 ET 2012-086**

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 11 juillet 2013

Certifié exécutoire  
Reçu à la Préfecture  
le :  
Publié ou notifié  
Le :

Le Président,

  
Jean-Claude LEBLOIS

Bienvenue Jean-Claude LEBLOIS RT / COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

[Accueil](#) | [Administration](#) | [Préférences](#) | [Aide](#)  
[Déconnexion](#)  
[Actes en cours](#)   [Création d'acte](#)   [Recherche](#)

## Actes Soumis au Contrôle de Légalité

### Accusé de réception préfecture

 Imprimer    Envoyer

Objet de l'acte : ADHESION ATEC 87

---

Date de transmission de l'acte : 12/07/2013

Date de réception de l'accusé de réception : 12/07/2013

---

Numéro de l'acte : 2013-093 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20130710-2013-093-DE

---

Date de décision : 10/07/2013

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.4. Interventions économiques